

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

#### Arrêté du 14 novembre 2012 modifiant l'arrêté du 17 mars 2010 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de la protection judiciaire de la jeunesse

NOR : JUSF1239449A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 2010-214 du 2 mars 2010 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des services déconcentrés de la protection judiciaire de la jeunesse, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2010 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'avis du comité technique de la protection judiciaire de la jeunesse du ministère de la justice du 12 octobre 2012 ;

Sur proposition du directeur de la protection judiciaire de la jeunesse,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le tableau mentionné à l'article 2 de l'arrêté du 17 mars 2010 susvisé est remplacé par le tableau joint au présent arrêté.

**Art. 2.** – Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 14 novembre 2012.

Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur de la protection judiciaire  
de la jeunesse,  
J.-L. DAUMAS

## A N N E X E

### RESSORT TERRITORIAL DES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

DÉNOMINATION	CIRCONSCRIPTIONS RÉGIONALES
GRAND CENTRE (siège à Dijon)	Centre Bourgogne Champagne-Ardenne
CENTRE EST (siège à Lyon)	Auvergne Rhône-Alpes
GRAND EST (siège à Nancy)	Alsace Lorraine Franche-Comté
GRAND OUEST (siège à Rennes)	Bretagne Pays de la Loire Basse-Normandie

DÉNOMINATION	CIRCONSCRIPTIONS RÉGIONALES
ILE-DE-FRANCE - OUTRE-MER (siège à Paris)	Ile-de-France Outre-mer
GRAND NORD (siège à Lille)	Haute-Normandie Nord - Pas-de-Calais Picardie
SUD (siège à Toulouse)	Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon
SUD-EST (siège à Marseille)	Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse
SUD-OUEST (siège à Bordeaux)	Aquitaine Limousin Poitou-Charentes